



ESSOR  
Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

## Essor

Exercice clos le 31 décembre 2008

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Essor, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lille, le 8 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Carole Papoz

ACTIF				PASSIF			
	renvoi	2008	2 007		renvoi	2008	2 007
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>I - FONDS PROPRES</b>	3.1		
<b>IMMO.CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>				Réserves statut. ou contract.		293 497	283 108
Mat.bureau et info.		20 644	18 515	Fonds renouvellement nx prog.		2 231	2 231
Mat.transport		2 845	2 845	Report à nouveau			
Logiciel		4 061	503				
Amortissements		-18 533	-16 546				
Amortissements Mat transport		-2 529	-632				
Amortissements Logiciel		-1 334	-171				
Net	2.1	5 154	4 514	Excédent recettes/dépenses		19 680	10 389
<b>TOTAL I</b>		<b>5 154</b>	<b>4 514</b>	<b>TOTAL I</b>		<b>315 407</b>	<b>295 728</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT</b>				<b>II - DETTES</b>			
<b>CREANCES PROGRAMMES</b>	2.2	167 288	154 682	<b>FONDS DEDIES AUX</b>			
Nouveau programme		7 680	3 879	<b>PROGRAMMES</b>	3.2	3 397 921	1 725 775
Cameta 2				Dép. Coord. Prog. Ruraux		8	8
Education développement		10 680		Beira		421	81 412
Belem3		4 572		Manaus2		72 084	
Fortaleza 3		4 995	4 995	Cameta3		80 000	
Joao Pessoa 2		1	1	Belem 3			1 958
Sao Luis 3		554		Sao Luis 3			824
Cameta 2		8 354	30 676	Acomva		7 626	
Manaus 2			19 507	Nhamatanda Eau		47 967	
Flural 3		17 555	15 466	UPA		881 284	280 060
Bureau Brésil		23 170	65 099	DG Brésil		76 865	354 087
Nhamatanda			2 427	Nhamatanda		12 394	
Nacala		25 330	12 632	Cap Vert		330 830	604 683
Diagnostic				Education au Développement			965
Autres (Raïd ; Amazone)		1053		Amdec 2006		27 681	197 936
Facilité Eau		63 345		Ressources à affecter		224 896	193 011
				Autres (Raïd ; Amazone)			30 831
				Beira2		937 971	
				Convention Programme		375 561	
				Paraliba		322 133	
<b>AUTRES CREANCES</b>	2.3	3 149 988	1 739 223	<b>AUTRES DETTES</b>	3.3	121 587	76 669
Subventions à recevoir de l'année		963 380	356 330	Fourn. fact.non parvenues		6 830	7 032
Subv.à recevoir années antérieures		2 184 331	1 380 298	Provision congés payés		43 601	19 132
				Organismes sociaux		66 568	47 472
Etat (taxe sur les salaires)		2 277	2 719	Etat		4 341	2 822
Organismes sociaux		0	0	Fds de réserve écarts change			
Avoirs à recevoir			-124	Ecarts positifs/solde progr			
				Découvert bancaire		247	211
<b>DISPONIBILITES</b>	2.4	915 447	623 285				
SICAV essor		13 906	13 906				
SICAV programmes U.E.							
Intérêts à recevoir		5 922	1 482				
BSD (Compte courant Essor)		508 443	360 120				
BSD Euros (Comptes programmes)		332 689	246 282				
Crédit Agricole (Compte courant Essor)		37 307					
Crédit Agricole Compte Epargne		14 900					
Caisse dollars		1 108	1 108	<b>Produits constatés d'avance</b>	3.4	405 334	424 548
Caisse Euros		949	302	Subv. Reçues en 2007 concernant 2008			424 548
Caisse Reals		65	85	Subv. Reçues en 2008 concernant 2009		405 334	
Caisse Méticals							
Caisse CFA		165					
<b>TOTAL II</b>		<b>4 232 723</b>	<b>2 517 190</b>	<b>TOTAL II</b>		<b>3 924 842</b>	<b>2 226 981</b>
<b>COMPTES DE REGUL.</b>	2.5	2 370	1 014				
Charges constatées d'avance		2 370	1 014				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 240 247</b>	<b>2 522 719</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 240 247</b>	<b>2 522 719</b>

renvoi : cf. annexes

Association ESSOR - 31 décembre 2008

POSTES	renvoi	%	2008	2007
<b>RESSOURCES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</b>	<b>4</b>			
Financements programmes reçus sur l'exercice (1)	4.1		3 981 224	1 396 998
Financements à recevoir sur dépenses effectuées	4.2		167 288	154 682
Financements des dépenses engagées sur exercices antérieurs			-154 682	-103 133
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	4.3		-3 397 921	-1 725 775
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 725 775	2 357 848
<b>Total ressources affectées aux programmes</b>			<b>2 321 687</b>	<b>2 080 621</b>
<b>CHARGES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</b>	<b>4</b>			
Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus	4.4		-1 725 921	-1 615 141
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)				
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes) et volontaire			-154 231	-104 165
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp. de programmes)			-41 820	-34 132
<b>Total dépenses directement liées aux programmes</b>		<b>82,78%</b>	<b>-1 921 972</b>	<b>-1 753 438</b>
Achats			-6 362	-4 835
Services extérieurs			-24 498	-19 034
Autres services extérieurs			-47 628	-40 648
Impôts et taxes sur salaires du pers. salarié siège et encadrants (chefs de secteurs)			-17 140	-13 567
Salaires du personnel salarié au siège et encadrants			-206 678	-174 205
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants			-92 393	-69 567
Dotations aux amortissements			-5 047	-2 092
Produits financiers affectés aux programmes			32	-60
Charges financières				
Produits exceptionnels				
Autres charges Gestion			-1	-3174
<b>Total dépenses de fonctionnement affectées aux programmes</b>		<b>17,22%</b>	<b>-399 715</b>	<b>-327 182</b>
<b>Total des charges affectées aux programmes</b>		<b>-100,00%</b>	<b>-2 321 687</b>	<b>-2 080 621</b>
<b>SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Produits divers de gestion courante			0	0
Charges diverses de gestion courante			-1	-10
Produits financiers sur fonds Essor (Banque Scalbert Dupont)			17 974	10 399
Produits financiers sur fonds Essor (Crédit Agricole)			1 707	
Produits financiers sur fonds provenant de subventions européennes				
Charges financières				
Charges impot			0	0
Produits exceptionnels				
Transfert de charges (cnasea)	4.9		0	0
<b>SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES</b>			<b>19 680</b>	<b>10 389</b>
<b>EXCEDENT</b>			<b>19 680</b>	<b>10 389</b>

## ASSOCIATION ESSOR

### ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

#### **1. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

De même, les comptes ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du plan comptable général tel qu'il résulte du règlement 99-03 du 29 avril 1999 modifié notamment par les règlements 2000-06 et 2003-07 pour les passifs et par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06 pour les actifs.

Ces dispositions n'ont eu aucun impact sur les comptes annuels.

##### **1.1. Changement de méthode comptable**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **1.2. Changement de présentation**

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **1.3. Présentation du compte de résultat**

La présentation du compte de résultat est adaptée à l'activité de l'association afin de rendre plus lisible les flux de l'exercice. Cette présentation distingue notamment les opérations affectées aux programmes de celles qui ne le sont pas.

##### **1.4. Autres règles et méthodes**

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

## 2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

### 2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN €UROS)

Immobilisations	31/12/07	Acquisitions	Diminutions	31/12/08
Corporelles	21 360	2 129	0	23 489
Incorporelles	503	3 558		4 061

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/07	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Corporelles	17178	3 884	0	21 062
Incorporelles	171	1 163		1 334

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique : linéaire 3 ans.  
Matériel de transport : linéaire 3 ans.

### 2.2 CRÉANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme. (Le détail des subdivisions comptables par programme est donné page 12 de l'annexe).

Le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au bilan.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus:

Les montants présentés en "**créances programmes**" correspondent aux dépenses cumulées supérieures aux financements reçus;

A l'inverse, les montants présentés en "**dettes-Fonds dédiés aux programmes**" correspondent à la part des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas encore été utilisées. L'engagement d'emploi pris par l'association envers les tiers financeurs est inscrit au compte de résultat sous la rubrique "Dépenses à engager sur financement reçus".

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Les "ressources à affecter" correspondent aux fonds privés qui sont dédiés au financement des programmes sans être forcément affectés à une action précise au 31 décembre.

Le détail des créances et des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur ressources reçues	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BEIRA	1 521 648	1 521 227	421	
FORTALEZA 3	218 338	223 333		4 995
JOAO PESSOA 2	202 941	202 942		1
BELEM 3	298 795	303 367		4 572
SAO LUIS 3	228 565	229 119		554
CAMETA 2	378 624	386 978		8 354
MANAUS 2	689 392	617 308	72 084	
RURAL 3	122 525	140 080		17 555
BUREAU BRESIL	457 142	480 312		23 170
DG BRESIL	1 150 338	1 073 473	76 865	
NHAMATANDA	533 059	520 665	12 394	
EDUCATION AU DEVELPT	44 641	55 321		10 680
Dép coordination prg ruraux	40 000	39 992	8	
CAP VERT	1 077 092	746 262	330 830	
AMDEC 2006	797 535	769 654	27 881	
NACALA	228 970	254 300		25 330
UPA	1 215 360	334 076	881 284	
DIAGNOSTIC	18 700	18 700		
RAID AMAZONE	8 731	8 731	0	
EXPO VENTE C. Roussel		1 053		1 053
FRIO	10 690	10 690		
NHAMATANDA EAU	138 786	90 820	47 967	
ACOMVA	11 632	4 006	7 626	
FACILITE EAU	116 643	179 988		63 345
CAMETA 3	90 000	10 000	80 000	
BEIRA 2	1 026 721	88 750	937 971	
CONVENTION PROGRAMME	385 000	9 439	375 561	
PARAIBA	322 133		322 133	
<b>Sous Total</b>	<b>11 334 000</b>	<b>8 320 586</b>	<b>3 173 025</b>	<b>159 609</b>
Ressources sur Fonds Privés à affecter	224 896		224 896	
FDS/PROG. A OUVRIR	12 463	20 143		7 680
<b>TOTAL</b>	<b>11 571 359</b>	<b>8 340 727</b>	<b>3 397 921</b>	<b>167 288</b>

Les variations des dépenses entre l'exercice 2007 et l'exercice 2008 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects.

La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2007 et l'exercice 2008 est donnée en annexe 2 par programme.

**Les Fonds dédiés sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2008 :**

BEIRA : Le programme a démarré en novembre 2002 par une phase de diagnostic. Il s'est achevé en 2008. Le solde de 421 € sera reconduit sur le projet Beira 2 qui est la continuité du projet Beira.

MANAUS 2 : Le programme se terminera en 2009.

DG BRESIL : Le programme a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et s'est terminé au 31 décembre 2008. Le solde de 76 865 € correspond à une subvention à recevoir de l'Union Européenne.

NHAMATANDA : Le programme a démarré le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et se terminera au mois d'août 2009. Le solde de 12 394 € correspond à une subvention à recevoir de Hilfswerk - Autriche.

CAP VERT : Le programme a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2006 et se terminera le 31 Mars 2010. Le solde de 330 830 € correspond notamment à une subvention à recevoir de l'Union Européenne.

AMDEC 2006 : Le programme a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et se terminera en décembre 2010. Le solde de 27 881 € correspond notamment à une subvention à recevoir de l'Union Européenne.

UPA : Le projet a démarré en janvier 2007 et se terminera en décembre 2011. Le solde de 881 284 € correspond à une subvention à recevoir de l'Union Européenne, d'une subvention à recevoir du Ministère des Affaires Etrangères.

NHAMATANDA EAU : Le programme a démarré le 1<sup>er</sup> mars 2008 et se terminera en février 2010. Le solde de 47 967 € correspond notamment à une subvention à recevoir de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

ACOMVA : Le solde de 7 626 € correspond à des fonds privés 2008 perçus d'avance.

CAMETA 3 : Le programme a démarré fin 2008. Le solde de 80 000 € correspond à des subventions restantes à recevoir (fonds La Redoute).

BEIRA 2 : Le projet a démarré au 1<sup>er</sup> août 2008 et se terminera au 31 juillet 2012. Le solde de 937 971 € correspond à une subvention à recevoir de l'Union Européenne.

CONVENTION PROGRAMME : Le projet a démarré au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée de 3 ans. Le solde de 375 561 € correspond notamment à des subventions restantes à recevoir de l'AFD.

PARAIBA : Le programme démarrera en 2009. Le solde de 322 133 € correspond notamment à des fonds perçus d'avance.

**Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :**

FORTALEZA 3 : Ce programme s'est achevé au 31 décembre 2006 et la créance qui devait être couverte par l'imputation de ressources à affecter prévue en 2007 sera réalisée en 2009.

BELEM 3 : Le programme s'est terminé au 31 décembre 2008. La créance de 4 572 € sera couverte par l'imputation de ressources à affecter provenant du compte Mailing.

SAO LUIS 3 : Le programme s'est terminera début 2009. La créance de 554 € sera couverte par l'imputation de ressources à affecter.

CAMETA 2 : Le programme a démarré le 1<sup>er</sup> novembre 2004 et s'est terminé le 31 octobre 2008. La créance de 8 454 € sera couverte par un versement à recevoir d'AVSF.

RURAL 3 : Le programme s'est terminera début 2009. La créance de 17 555 € sera couverte par l'imputation de ressources à recevoir (Fonds La Redoute).

BUREAU BRESIL : Le programme a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et se terminera courant 2009. La créance de 23 170 € sera couverte par des subventions à recevoir courant 2009.

NACALA : Le programme a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et se terminera le 31 décembre 2009. La créance de 25 330 € sera couverte par des subventions à recevoir courant 2009 (fonds provenant de Pro Victimis).

FACILITE EAU : Le programme a démarré début 2008 pour une durée de 4 ans. La créance de 63 345 € sera couverte par des subventions à recevoir courant 2009 (fonds provenant de l'Union Européenne et l'AFD).

### **2.3 Autres créances**

Au 31.12.2008, les subventions à recevoir sont comptabilisées pour un total de 3 147 711 € (cf. annexe 2).

Les subventions à recevoir pour l'année 2008 correspondent à 963 380 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée avant le 31 décembre mais dont les fonds n'ont pas été encaissés à la date de la clôture.

Dans l'hypothèse où il est prévu que l'action ne soit pas menée à son terme ou soit engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

Au 31 décembre 2008, les "subventions à recevoir années antérieures" pour 2 184 331 € correspondent à des subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents mais dont les fonds n'ont pas été encaissés en totalité sur l'année 2008.

Au 31 décembre 2008, l'association a perçu des subventions d'avance pour un montant de 405 334 €. Il s'agit de subventions perçues avant la date de clôture alors que les frais devant être couverts par lesdites subventions n'interviendront qu'à compter de 2009.

### **2.4 DISPONIBILITÉS**

Le déplacement des placements du compte SICAV Essor vers la BSD et BSD Euros est lié au fait qu'au cours de l'année 2008, l'Association ESSOR a demandé à la Banque Scalbert Dupont de procéder à un chaînage des comptes et à un placement global de trésorerie.

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les plus-values latentes sur titres de placement s'élèvent à 7.330 € au 31 décembre 2008 contre 35,88 € au 31 décembre 2007.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2008.

## 2.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance figurant à l'actif du bilan sont liées à la gestion courante de l'association et correspondent à :

En €	31/12/2008	31/12/2007
Assurances expatriés	1 760	929
Assurance Responsable Secteur Rural	25	24
Assurance Essor mission sur le terrain		61
Assurance local Essor	585	
Abonnements France Télécom		
Cotisation F3E		
<b>TOTAL</b>	<b>2 370</b>	<b>1 014</b>

## 3. INFORMATION SUR LE PASSIF

### 3.1 FONDS ASSOCIATIFS ET AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	31/12/2007	Affectation du résultat 07	Autre mouvement	Résultat 2008	31/12/2008
Réserves	283 108	10 389			293 497
Fonds renouvellement nouveaux programmes	2 231				2 231
Affectation aux programmes	0				0
Excédent de l'exercice 2007	10 389	- 10 389			
Excédent de l'exercice 2008				19 680	19 680
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>295 728</b>	<b>0</b>		<b>19 680</b>	<b>315 408</b>

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2007 a été affecté en totalité en réserves (soit 10 389 €).

## **FONDS DÉDIÉS AUX PROGRAMMES**

### **CF. POINT 2.2**

### **3.2 AUTRES DETTES**

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

### **3.4 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Au 31 décembre 2008, l'association a perçu des subventions d'avance pour un montant de 405 334 €. Il s'agit de subventions perçues avant la date de clôture alors que les frais devant être couverts par lesdites subventions n'interviendront qu'à compter de 2009.

## **4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Le tableau du compte de résultat comprend les "Ressources affectées aux programmes" puis les "charges affectées aux programmes" qui donnent un "Solde Activité Programmes" qui est nul. L'excédent de l'exercice est constitué des produits financiers et des transferts de charges.

Les Ressources Affectées aux Programmes comprennent les financements reçus sur l'exercice, plus ceux à recevoir pour couvrir des dépenses de l'exercice, moins ceux reçus pour couvrir des dépenses de l'exercice précédent, diminués de ceux qui n'ont pas encore été utilisés sur les programmes (dépenses à engager sur financements reçus), augmentés du solde des financements non utilisés l'an dernier.

Les Charges Affectées aux Programmes comprennent d'une part les dépenses directement imputées aux programmes y compris les salaires, indemnités, charges et voyages des responsables de programmes basés sur le terrain, et d'autre part les dépenses de fonctionnement affectées aux programmes.

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat n'inclut pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des programmes.

Les pourcentages représentatifs de l'ensemble de notre activité figurent au tableau de répartition des subventions et dépenses des programmes (annexe 3).

#### 4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 3 981 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice :	2 550 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/08 :	3 147 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/07 :	<1 312> K€
- Subventions perçues d'avance au 31/12/08 :	<405> K€

#### 4.2 FINANCEMENT À RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUÉES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 167 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §2.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir.(cf. §2.3).

#### 4.3 DÉPENSES À ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 3 397 921 € et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes". (cf.§ 2.2).

#### 4.4 DÉPENSES PROGRAMMES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE SUR FINANCEMENTS REÇUS

Le détail par programme des dépenses engagées depuis le début du programme et au cours de l'exercice est donné dans le tableau en annexe 1. Ce montant correspond aux envois de fonds pour le financement des actions terrains. Le montant de 1 725 921 € correspond aux dépenses directes terrains, auquel peuvent être ajoutées les dépenses engagées sur financements locaux pour un montant de 139 853 €.

Les autres dépenses de fonctionnement et les charges du personnel expatrié s'élèvent à 595 766 €, soit un total des charges affectées aux programmes de 2 321 687 €. (cf. annexe 1) hors financements locaux et de 2 461 538€ avec financements locaux.

#### 4.5 AUTRES INFORMATIONS

<b>Effectif Total</b>	<b>15</b>
• Cadres	12
• Employés	3
• Volontaire	0

